



*Compte rendu*

*Atelier de partage  
d'expériences terrain et de  
pistes d'action d'organismes  
de gestion des élections  
sensibles au genre*

*15 avril 2021*

## Table des matières

Contexte .....	3
Partie 1 - Quelques expériences nationales des membres du RECEF .....	4
Élections Canada .....	4
Commission électorale nationale indépendante de Madagascar (CENI).....	6
Commission électorale nationale indépendante du Niger (CENI).....	7
Partie 2 - Les barrières à l'implication électorale des femmes : stéréotypes, valeurs, normes culturelles et religieuses.....	9
Partie 3 - Les échanges et les autres expériences nationales .....	10
Conclusion .....	11
Annexe 1 : Présentation d'Élections Canada.....	12
Annexe 2 : Présentation de la CENI de Madagascar .....	16
Annexe 3 : Présentation de la CENI du Niger .....	25
Annexe 4 : Présentation d'ECES .....	29

## Contexte

Le Forum des femmes du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) a pour vision d'œuvrer pour le renforcement de la culture égalitaire dans les processus démocratiques. En créant ce Forum, les membres se sont entendus sur les objectifs suivants, soit de :

- Contribuer à élaborer et à diffuser une vision genre au sein des organismes de gestion des élections (OGE);
- Renforcer les capacités, notamment par la formation et le partage des connaissances;
- Faire de ce Forum une plateforme de leadership pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est dans cet esprit que deux rencontres virtuelles ont été organisées dans le but de familiariser les participantes et les participants aux paramètres d'une organisation et d'une politique interne sensibles au genre, incluant le rôle d'un « point focal genre » au sein d'une organisation. Le 3 décembre 2020, avec la collaboration du Centre européen d'appui électoral (ECES), le Forum a ainsi offert une formation portant spécifiquement sur l'élaboration d'une politique interne sensible au genre. Cette formation a permis de brosser un portrait des composantes d'une telle politique et d'initier des échanges sur la question plus globale d'un OGE sensible au genre.

Dans les suites de cette formation, le 15 avril 2021, le Forum des femmes et ECES ont voulu poursuivre les échanges sur les défis et les initiatives des OGE en lien avec ces sujets dans le cadre d'une deuxième activité virtuelle. Le présent compte-rendu fait état des principaux échanges réalisés lors de cette activité virtuelle qui a réuni près de 50 personnes en provenance de 14 États membres du RECEF et d'organisations internationales, dont l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Réseau francophone Égalité femme-homme et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Les présentations intégrales sont disponibles à la fin de ce rapport.



*Quelques personnes participantes à l'atelier du 15 avril 2021*

## Partie 1 - Quelques expériences nationales des membres du RECEF

La première partie de l'atelier a été consacrée à trois études de cas variés de membres du RECEF. À tour de rôle, Élections Canada, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de Madagascar et la CENI du Niger, ont partagé leurs expériences et les défis rencontrés dans leurs organisations respectives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

### Élections Canada

Madame Karine Morin, cheffe de cabinet du directeur général des élections du **Canada**, a d'emblée souligné que lorsque les données de la participation électorale des femmes au Canada sont analysées, il est parfois affirmé qu'il n'existe pas d'enjeux d'égalité homme-femme. En effet, les femmes votent autant sinon plus que les hommes. Cependant, en analysant la participation des femmes en fonction de différentes variables sociodémographiques, tel que l'âge, on constate qu'il existe des disparités quant à la participation de certains groupes d'électorales. De plus, le nombre de candidatures et de femmes élues à la Chambre des communes dénote que les enjeux d'égalité hommes-femmes sont bien réels. Le comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes du Canada se penche sur ces écarts et encourage les partis politiques à y travailler.

En ce qui concerne la **composition du personnel d'Élections Canada**, on note que 53 % des membres du personnel sont des femmes et que la haute direction est composée de 49 % de femmes. Au gouvernement fédéral du Canada, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* permet d'assurer une représentation équitable dans les différents corps d'emploi. Élections Canada suit ce cadre légal, ce qui permet à l'organisation d'avoir une représentation équitable entre les femmes et les hommes dans sa structure interne. L'organisation s'est par ailleurs dotée de politiques pour lutter contre le harcèlement et la discrimination en milieu de travail.

Pour assurer une plus grande équité et égalité, le gouvernement du Canada a mis en place un outil, « **L'analyse comparative entre les sexes plus (l'ACS+)** »<sup>1</sup>, permettant d'intégrer des facteurs liés à l'identité, dont le sexe, et d'autres facteurs sociodémographiques dans l'analyse de politiques, de programmes et d'initiatives. Bien que l'intégration de l'ACS+ est un engagement du gouvernement du Canada, Élections Canada, agissant à titre d'organisme indépendant, a toutefois intégré les principes de cette approche dans sa prestation de services. Depuis 2018-2019, l'organisation divulgue d'ailleurs dans ses rapports au Parlement du Canada ses résultats en matière d'ACS+. En 2021-2022, Élections Canada compte officialiser sa structure de gouvernance en mettant en place un centre d'expertise sur ces questions.

---

<sup>1</sup> <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html>

Élections Canada travaille sur différentes stratégies pour recueillir des données pendant et après les élections qui, une fois analysées, lui permettent de connaître les répercussions de ses politiques et programmes sur plusieurs groupes de femmes, notamment celles issues des Premières nations (groupes autochtones du Canada), les femmes vivant avec un handicap et les Néo-Canadiennes. Son programme « **Inspirer la démocratie** » vise aussi à inclure ces groupes de femmes dans ses initiatives, notamment pour fournir des renseignements pour aider les Canadiennes et les Canadiens à s'inscrire, à voter, à travailler aux bureaux de scrutin ou à se porter candidats à une élection fédérale. Élections Canada souhaite se concentrer sur les groupes qui se heurtent à des obstacles démontrés pour voter ou se porter candidat. Les femmes appartenant à ces groupes bénéficient des ressources du programme.

En matière de législation, il y a toujours des avancées possibles. Une analyse ciblée du régime de financement politique a révélé que celui-ci créait des inégalités envers les candidates et les candidats qui devaient engager des dépenses de frais de garde, soit les parents de jeunes enfants. Désormais, les frais de garde pour les personnes candidates sont comptés comme une dépense électorale qui peut être déclarée pour obtenir un remboursement. En effet, les deux changements majeurs qui ont été apportés au régime sont:

- Suppression du plafond des contributions que peuvent faire les candidat(e)s aux élections fédérales pour couvrir des dépenses personnelles inhérentes à leur candidature, ce qui permet d'enlever les frais de garde du calcul de la limite des dépenses de campagne des candidat(e)s.
- Le remboursement pour les frais de garde a été augmenté et il est passé de 60 % à 90% des frais encourus pour les personnes candidates ayant remporté 10 % des suffrages.

Enfin, Élections Canada a récemment créé un nouveau mandat pour un **point focal genre** qui travaillera notamment à sensibiliser les employés sur l'ACS+ et, dans une démarche participative, à aider Élections Canada à offrir des services électoraux inclusifs et accessibles à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens. **Ce point focal genre** a aussi la responsabilité de l'équité en matière d'emploi, de la diversité et de l'inclusion afin d'orienter les efforts pour la création d'une main-d'œuvre équitable, diversifiée et inclusive. Pour ce faire, un groupe de travail a été lancé ainsi qu'une campagne visant à sensibiliser et à consulter le personnel à ce sujet.

## Commission électorale nationale indépendante de Madagascar (CENI)

Deux représentantes de la CENI de Madagascar ont partagé deux grands chantiers menés par leur organisation en matière d'égalité femme-homme dans les processus électoraux.

En premier lieu, madame Maria Raharinarivonirina, commissaire et conseillère au Bureau permanent de la CENI, partage que depuis quelques années déjà la CENI s'implique activement à élaborer différentes initiatives avec des acteurs variés sur le terrain, dont la société civile, pour améliorer la situation d'égalité à Madagascar. Les initiatives touchent différents champs d'action, dont **l'éducation et la sensibilisation** ou encore le **cadre juridique**. Le tout se concrétise par des ateliers, des formations et différentes initiatives, avec la collaboration de partenaires. Notamment, depuis 2017, la CENI a réalisé des campagnes d'éducation civique électorale afin de renforcer l'implication citoyenne à travers un rôle plus actif des organismes de la société civile implantés localement, ainsi que des partis politiques et des femmes politiciennes. Plus récemment, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, la CENI a organisé un cadre de concertation en lien avec **l'inscription des femmes à la liste électorale** : à l'aide d'une cartographie statistique des régions à faible inscription et participation des femmes, améliorée chaque année depuis sa première utilisation en 2018, les actions de sensibilisation sont ciblées.

La CENI s'active aussi sur le front du cadre légal pour émettre des **recommandations** de modifications législatives dans l'objectif de faire évoluer la loi électorale. En 2020, un atelier a été organisé sur un avant-projet de loi sur les femmes dans la prise de décision. À ce titre, la CENI a proposé l'adoption du principe de discrimination positive obligatoire pour chaque texte de loi d'élection spécifique, c'est-à-dire à tous les niveaux d'élection, et aussi dans les textes régissant les partis politiques, incluant des sanctions pour ceux qui ne les respectent pas. La CENI a également été porteur de l'importance d'une réflexion et d'action pour l'appui à la constitution de fonds de campagne pour les femmes candidates dans le cadre d'un atelier organisé avec les femmes candidates aux législatives.

Dans un deuxième lieu, madame Liliane Hanitriniaina Ravaoharinirina, secrétaire exécutive adjointe à la CENI, a abordé la question de **la politique de la promotion du genre** au sein de la CENI. Un des défis principaux vient du fait que l'organisation ne s'est pas dotée d'une politique claire pour favoriser l'égalité femme-homme à l'interne. En effet, la composition par corps d'emploi démontre que des défis demeurent en la matière :

- 1 femme sur 9 commissaires;
- 1 femme directrice sur 7 postes de direction
- 25-40 % de femmes parmi les professionnels et les agents électoraux.

Dans les suites de la formation du Forum des femmes du 3 décembre, la CENI a débuté des activités pour élaborer une politique interne de genre et un projet a été présenté en assemblée générale de l'organisation. L'objectif est de mettre en place des points focaux genre tant au niveau du siège social que de ses démembrements (bureaux locaux de l'OGE dans les circonscriptions électorales). L'organisation souhaite poursuivre les efforts pour finaliser la politique et le travail avec les différents acteurs de la société afin d'améliorer la situation à Madagascar.

## Commission électorale nationale indépendante du Niger (CENI)

Cette présentation de madame Mariama Katambe, commissaire à la CENI du **Niger**, a débuté par une mise en contexte social, culturel et politique de son pays. Le Niger est composé de 51,1 % de femmes. Cependant, la culture musulmane avec les préjugés culturels peut représenter un défi à leur participation. En instaurant un quota de 10 % pour la représentation politique des femmes en 2000, le Niger est un des premiers pays du continent à instaurer une telle mesure incitative favorisant la représentation politique des femmes. En 2014 et en 2019, ce quota a été revu à la hausse, se situant aujourd'hui à 25 % dans les élections et à 30 % pour les nominations administratives<sup>2</sup>.

Historiquement, les femmes nigériennes ont été actives surtout comme électrices et dans les efforts de mobilisation de la société civile féminine surtout. Depuis les dernières élections en 2020, on compte maintenant près de 45 femmes députées sur 166, ce qui représente un peu plus de 25 %, un taux en respect du quota exigé par la loi. Cependant, des obstacles à la représentation politique des femmes persistent. Parmi ceux-ci, l'aspect du financement des campagnes demeure un enjeu, car les femmes n'ont pas les mêmes moyens que les hommes pour faire campagne. Le renforcement des capacités pour assurer la qualité des candidatures des femmes fait partie des solutions pour surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées. Par ailleurs, des défis demeurent sur le plan administratif, le gouvernement en place n'ayant pas atteint le quota exigé dans la loi pour les postes administratifs.

Au sein de son organisation, permanente depuis 2018, madame Katambe est la seule femme commissaire sur 13 et elle en est à sa 4<sup>e</sup> participation au sein d'une CENI. Elle a été deux fois Vice-présidente. Elle a été nommée par les organisations de la société civile féminine, alors qu'aucun des 12 partis politiques n'a nommé une femme pour siéger au sein de cette institution. Il y a 1 secrétaire générale sur 3 et 1 directrice financière.

Avec l'appui du président de la CENI, du PNUD, de ONU-FEMMES, de l'OIF et d'autres organisations internationales, madame Katambe s'investit à développer des initiatives afin

---

<sup>2</sup> 1<sup>ère</sup> loi N°2000-008 du 17 juin 2000, (10/15%), la 2<sup>e</sup> 2014-64 du 5 Nov. 2014 (15/25%) la 3<sup>e</sup> 2019-69 du 5 Nov. 2014. Grâce aux efforts des organisations féminines et de la volonté politique, cette loi a été rehaussée en décembre 2019 par la Loi 2019-69 du 24 décembre 2019 (25/30%).

d'obtenir un plus grand nombre de candidatures féminines, des formations pour les femmes et les jeunes leaders et l'élaboration d'un guide pour les femmes candidates

## Partie 2 - Les barrières à l'implication électorale des femmes : stéréotypes, valeurs, normes culturelles et religieuses

La deuxième partie de l'atelier a été consacrée à une présentation d'Adina Borcan, experte en communication institutionnelle et genre d'ECES, suivie d'échanges avec les participants sur les expériences en matière d'égalité homme-femme dans leur État ainsi que les obstacles.

Madame Borcan a débuté son exposé en soulignant que « les sociétés plus durables, plus démocratiques et plus paisibles ne peuvent être fondées que sur la participation entière et égale des femmes ». Lorsqu'on se penche sur le travail interne des OGE, une politique sensible au genre efficace doit toucher l'ensemble de la structure et des employés d'une organisation et doit être une décision commune entre les hommes et les femmes qui la composent.

Elle a ensuite dressé un portrait de la participation des femmes comme électrices et candidates au sein des OGE et du rôle joué par les stéréotypes masculins et féminins, les normes culturelles, religieuses, et leur effet sur la participation des femmes. En général, malgré le rôle central joué par les femmes sur le plan de la famille et de la société et leur contribution au développement de leur pays, elles sont souvent exclues de la vie politique et du processus de prise de décisions de leur État. Par ailleurs, les traditions culturelles et les convictions religieuses peuvent contribuer à limiter les femmes à des activités d'ordre privé et à les empêcher de participer activement à la vie publique.

Les personnes participantes à cet atelier ont été amenées à réfléchir, dans leur propre contexte, à la question suivante : « Est-ce que les obstacles structurels et administratifs sont plus difficiles à affronter que les obstacles liés aux mentalités et aux stéréotypes? »

## Partie 3 - Les échanges et les autres expériences nationales

À la suite des présentations principales, les échanges entre les personnes participantes ont permis de faire ressortir d'autres expériences nationales.

Madame Prema Ramwodin, de **l'île Maurice**, témoigne être la première femme de son organisation où elle est commissaire depuis 2010. Depuis, le nombre de femmes a augmenté jusqu'à dépasser le nombre d'employés hommes. En ce qui concerne les candidatures, en 2005, on rapportait la présence de 12 % de femmes candidates. Des modifications législatives ont permis d'encourager une parité d'un tiers de femmes minimum. Lors des élections de 2012, le pourcentage de candidatures est passé à 28 %, puis à 32 % en 2015. Les résultats de femmes élues pour ces élections ont été respectivement 32 % et 41 %, soit plus d'élues que de candidates. Cependant, des défis demeurent, à différents degrés selon les régions, dont le manque de support pour les femmes et la participation effective des femmes.

M. Sourou Kone, un des responsables du volet genre, et 1<sup>er</sup> vice-président de la Commission électorale indépendante (CEI) de la **Côte d'Ivoire**, aborde la composition de son organisation dans les échanges. Il souligne qu'il y a 3 femmes sur 17 commissaires à la CEI et qu'il n'y a aucune femme directrice. Dans les démembrements, sur 8 membres par institution locale, il y a en moyenne 2 femmes. En ce qui concerne les bureaux de vote, la CEI exige qu'au moins 1 personne sur 3 soit une femme. La loi électorale a été modifiée pour exiger les partis politiques à présenter 30 % de candidatures féminines, mais les partis politiques ne se disent pas encore prêts pour être en mesure de respecter ce quota. Sur 234 députés, il y a actuellement 32 femmes, ce qui est loin du 30 %. Le défi pour la CEI est de voir comment mieux accompagner les femmes aux élections. Comme les élections sont une compétition, les partis ont tendance à nommer des candidats masculins pour s'assurer de gagner. M. Kone souligne aussi le défi de financement des candidates ainsi que des barrières sociologiques à la participation des femmes dans les élections.

Madame Alima Zongo du **Burkina Faso** souligne que son organisation s'est dotée d'une politique genre depuis 2009 et qu'une « Cellule genre » à la CENI a vu le jour en 2010. Dans cette politique revue et bonifiée en stratégie nationale genre en 2020, on souligne l'importance de dédier une ligne budgétaire pour le genre dans une organisation. La CENI participe par ailleurs aux activités transversales des autres institutions et ministères. Selon madame Zongo, les **obstacles sociaux** demeurent majeurs, dont l'autonomisation des femmes qui représente un enjeu à surmonter pour faciliter la participation des femmes. Un des principaux handicaps au Burkina Faso est le **cadre légal** et les stéréotypes socioculturels. Enfin, la CENI peut faire de fortes recommandations envers ses démembrements.

## Conclusion

Les riches échanges réalisés dans le cadre de cet atelier permettent de constater que des défis demeurent, en matière de participation des femmes, dans toutes les étapes du processus électoral et que les membres du RECEF sont intéressés à travailler et à partager sur ces enjeux.

Le RECEF, grâce au Forum, œuvre à travailler avec les membres sur ces questions afin de demeurer à l'affût des besoins et des initiatives des membres.

## Annexe 1 : Présentation d'Élections Canada



ATELIER DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES

### L'ACS+ et le point focal genre à Élections Canada

Forum des femmes du RECF  
15 avril 2021

Karine Morin  
Chef de cabinet du directeur général des élections

elections.ca

### Aperçu - Participation des femmes au Canada

#### Pas d'enjeux particuliers concernant le vote des femmes:

- Taux de participation à la 43 EG (2019) : **68,5% (F)** et **65,5% (H)**
- Taux de participation à la 42 EG (2015) : **68% (F)** et **64,1% (H)**

#### Certaines barrières à la participation des femmes comme candidates:

- 43 EG (2019): **98 des 338 sièges (29 %)** à la Chambre des communes remportés par des femmes
- 7 facteurs pouvant dissuader la participation des femmes identifiés par le Comité permanent de la condition féminine
- Recommandations émises : renforcer l'application de l'ACS+ dans l'ensemble des programmes gouvernementaux

#### Les femmes chez Élections Canada:

- **53%** du personnel sont des femmes et **49%** dans la haute direction
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et politiques internes contre le harcèlement et la discrimination
- Conditions salariales équivalentes et formations offertes, notamment pour permettre aux femmes d'accéder à des postes de niveau supérieur

## Aperçu - Participation des femmes au Canada

### Pas d'enjeux particuliers concernant le vote des femmes:

- Taux de participation à la 43 EG (2019) : **68,5% (F)** et **65,5% (H)**
- Taux de participation à la 42 EG (2015) : **68% (F)** et **64,1% (H)**

### Certaines barrières à la participation des femmes comme candidates:

- 43 EG (2019): **98 des 338 sièges (29 %)** à la Chambre des communes remportés par des femmes
- 7 facteurs pouvant dissuader la participation des femmes identifiés par le Comité permanent de la condition féminine
- Recommandations émises : renforcer l'application de l'ACS+ dans l'ensemble des programmes gouvernementaux

### Les femmes chez Élections Canada:

- **53%** du personnel sont des femmes et **49%** dans la haute direction
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et politiques internes contre le harcèlement et la discrimination
- Conditions salariales équivalentes et formations offertes, notamment pour permettre aux femmes d'accéder à des postes de niveau supérieur

elections.ca

2

## Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)

### Gouvernement canadien:

- Engagement en faveur de l'ACS, ensuite ACS+ depuis ratification de la *Déclaration et Programme d'action de Beijing* (1995).
- Mise en œuvre par Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres et rôle fondamental des organismes centraux.
- Utilisée dans tous les domaines d'activités du gouvernement fédéral et aide publique au développement a joué un rôle de chef de file dans son expansion.

### Élections Canada :

- EC est indépendant mais son approche pour la prestation de services s'aligne sur les principes de l'ACS+.
- Programmes d'EC mis en œuvre afin de favoriser la participation électorale de tous les segments de la société, y compris des femmes et des groupes sous-représentés.
- Depuis 2018-2019, EC divulgue ses résultats en matière d'ACS+ dans ses rapports au Parlement et en 2021-2022, EC officialisera une structure de gouvernance en mettant en place un centre d'expertise.

elections.ca

4

## Mise en œuvre de l'ACS+

### Exemples de la mise en œuvre de l'ACS+ lors de la collecte de données et de la recherche chez EC:

#### Participation électorale:

- Électeurs peuvent s'inscrire au Registre national des électeurs en choisissant le genre masculin, féminin ou autre.
- Données sur la participation électorale ventilées par sexe, par âge et par province disponibles.

#### Opinion publique:

- Étude nationale auprès des électeurs informe EC sur l'expérience des électeurs et les données sont recueillies afin de favoriser les possibilités d'ACS+.
- Sondages auprès des candidats et auprès des fonctionnaires électoraux demandent des renseignements sociodémographiques détaillés.



elections.ca

5

## Mise en œuvre de l'ACS+

### Exemples de la mise en œuvre de l'ACS+ lors de l'élaboration et de la révision de lois, politiques et programmes chez EC:

#### Programme Inspirer la démocratie:

- Fournit des renseignements pour aider les Canadiens à s'inscrire, à voter, à travailler aux bureaux de scrutin ou à se porter candidats à une élection fédérale.
- Se concentre sur les groupes qui se heurtent à des obstacles démontrés pour voter ou se porter candidats et les femmes appartenant à ces groupes bénéficient des ressources du programme.

#### Groupe de travail sur les services inclusifs par rapport au genre :

- Sa priorité est d'assurer que tous les formulaires de l'organisme deviennent inclusifs.
- Examen fait partie du processus analytique d'EC, qui vise à s'assurer que ses politiques, ses formulaires et ses systèmes tiennent compte de la diversité de la population canadienne.

#### Changements législatifs:

- Suite à la 42<sup>e</sup> EG (2015), le DGE a émis des recommandations pour moderniser la *Loi électorale du Canada*.
- Régime créait des obstacles à la candidature de parents de jeunes enfants et changements relatifs aux contributions et au remboursement des frais de garde ont été adoptés.

elections.ca

6

## Point focal à Élections Canada

### **Championne des orientations stratégiques sur les services inclusifs sans égard au genre**

- Directrice exécutive d'Affaires publiques et Éducation civique a été nommée à ce poste et son mandat est d'aider Élections Canada à offrir des services électoraux inclusifs et accessibles à tous les Canadiens.
- A mis sur pied le groupe de travail sur l'inclusion des genres.

### **Haute fonctionnaire désignée responsable de l'équité en matière d'emploi, de la diversité et de l'inclusion**

- Directrice exécutive d'Affaires publiques et Éducation civique également nommée à ce titre et son mandat est d'orienter les efforts d'EC pour la création d'une main-d'œuvre équitable, diversifiée et inclusive.
- A lancé une campagne qui vise à sensibiliser et à consulter le personnel à ce sujet.



## **ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES TERRAIN ET DE PISTES D'ACTIONS**

### **LA PROMOTION DU GENRE AU SEIN DE LA CENI MADAGASCAR**

- Madame Maria RAHARINARIVONIRINA,  
Commissaire Électoral National
  
- Madame Liliane RAVAOHARINIRINA,  
Secrétaire Exécutif Adjoint



## **Plan de présentation**

1. Introduction
2. Etat des lieux des activités pratiques menées avec les différents acteurs
3. Partage sur le dernier Cadre de concertation « Promotion du Genre et Liste Electorale » et statistiques
4. Etat des lieux de la conception du document de politique
5. Perspectives: pistes d'action (éléments du document de politique)

## 1. INTRODUCTION

- ▶
- ▶
- ▶
- ▶

## 2. ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES PRATIQUES MENEES AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS

### 2.1. Education électorale et sensibilisation

- ▶ 2016 : Mise en place de cadre de concertation multi acteurs
- ▶ Février 2017 : Atelier de sensibilisation des jeunes et des femmes sur leur devoir de citoyen et sur l'inscription dans la liste électorale » avec l'association AAENA (34 OSC femmes ont participé)
- ▶ 2017 : Atelier de renforcement de capacités des femmes et jeunes avec le PNUD dans les 6 provinces
- ▶ Mars 2018 : Conférence sur les droits des femmes dans le domaine de la participation politique des femmes (Ministère de la population - CENI ) : célébration de la journée internationale des droits de la femme (semaine de la femme)
- ▶ Avril 2019 : La campagne d'éducation civique électorale menée en partenariat avec l'EISA permis de renforcer l'implication citoyenne à travers un rôle plus actif des OSC implantées localement et qui sont majoritairement composées de femmes - SACEM/EISA

## 2. ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES PRATIQUES MENEES AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS (suite)

### 2.2. Cadre juridique

- ▶ **Novembre 2020** : Participation à l'Atelier sur l'avant-projet de loi pour la participation des femmes aux postes de décision - FPFE - GENDERLINKS (illustrée par la Proposition CENI)
- ▶ **2016 à 2020** : Recommandations dans les différents Rapports annuels d'activités et les Rapports de toutes les élections

## 2. ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES PRATIQUES MENEES AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS (suite)

### 2.2. Cadre juridique

- ▶ **Novembre 2020** : Participation à l'Atelier sur l'avant-projet de loi pour la participation des femmes aux postes de décision - FPFE - GENDERLINKS (illustrée par la Proposition CENI)
- ▶ **2016 à 2020** : Recommandations dans les différents Rapports annuels d'activités et les Rapports de toutes les élections

## 2. ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES PRATIQUES MENEES AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS (suite et fin)

### 2.4. Campagne électorale

- ▶ Atelier Carlton avec PNUD/SACEM : femmes candidates et financement de campagnes

## 3. PARTAGE SUR LE DERNIER CADRE DE CONCERTATION et STATISTIQUES

### 3.1. PARTAGE SUR LE CADRE DE CONCERTATION DU 10 MARS 2021 « PROMOTION DU GENRE ET LISTE ELECTORALE »

#### □ RÉSUMÉ DE LA SITUATION

##### ❖ Contexte

- ▶ Femmes constituent plus de 51% de la population malgache (RGPH 2018)
- ▶ Femmes électeurs et acteurs potentiels
- ▶ Désinformation, désintéressement cible et politisation de la question

##### ❖ Enjeux

- ▶ Nouvelle échéance électorale en 2023
- ▶ Gel de la liste après 15 mai 2022

##### ❖ Objectif : fiabilisation de la liste électorale

- ▶ Améliorer le taux d'inscription des femmes sur la liste électorale (46% électeurs sont des femmes)
- ▶ Permettre la participation des femmes à toutes les étapes du processus électoral: électeurs, candidates, membres des bureaux de vote, observateurs,...

### 3. PARTAGE SUR LE DERNIER CADRE DE CONCERTATION ET STATISTIQUES (suite)

#### ❑ FEED-BACK ET PROPOSITIONS DE PARTICIPANTS

- ▶ Législation électorale à améliorer
- ▶ Le taux des femmes inscrites sur la LE < 50%
- ▶ La sensibilisation des femmes ne doit pas se faire au niveau territorial seulement mais en milieu professionnel également
- ▶ ...
- ➔ En général :

**MANQUE DE MOTIVATION ET D'INSTRUCTION DES FEMMES  
 GENRE, UN DEFI PERMANENT**

### 3. PARTAGE SUR LE DERNIER CADRE DE CONCERTATION ET STATISTIQUES (suite)

#### 3.2. STATISTIQUES DES FEMMES

##### ❖ Inscriptions des femmes sur la liste électorale

##### ➤ *Statistiques des femmes à Madagascar*

- Nombre population : 25 674 196 (INSTAT 2018)

DATE / ANNEE	FEMMES	ELECTEURS	POURCENTAGE
15/04/2017	4.215.358	9.222.918	45,71 %
25/01/2018	4.363.189	9.549.550	45,69 %
15/05/2019	4.745.851	10.301.602	46,07 %
15/05/2020	4.796.853	10.383.153	46,20 %
15/05/2021	4.859.293	10.516.517	46,21 %

### 3. PARTAGE SUR LE DERNIER CADRE DE CONCERTATION ET STATISTIQUES (suite)

➤ *Nombre des femmes dans la liste électorale (source : CNTDI)*

PROVINCE	RALE 2017-2018		RALE 2018-2019		RALE 2019-2020		RALE 2020-2021 (Provisoire)	
	ELECTEURS	FEMMES	ELECTEURS	FEMMES	ELECTEURS	FEMMES	ELECTEURS	FEMMES
ANTANANARIVO	3 335 745	1 606 413	3 418 338	1 647 010	3 480 781	1 678 274	3 554 769	1 712 861
ANTSIRANANA	703 133	335 621	719 973	343 260	749 636	358 166	757 777	361 859
FIANARANTSOA	1 811 150	799 977	1 847 144	816 030	1 878 999	833 276	1 898 970	840 659
MAHAJANGA	1 137 099	507 242	1 162 725	518 562	1 178 297	525 394	1 188 500	529 517
TOAMASINA	1 499 239	719 439	1 534 564	735 017	1 564 436	749 272	1 572 999	753 024
TOLIARA	1 416 653	591 842	1 471 895	621 062	1 528 984	652 471	1 543 502	661 373
<b>TOTAL</b>	<b>9 903 019</b>	<b>4 560 534</b>	<b>10 154 639</b>	<b>4 680 941</b>	<b>10 381 133</b>	<b>4 796 853</b>	<b>10 516 517</b>	<b>4 859 293</b>

### 3. PARTAGE SUR LE DERNIER CADRE DE CONCERTATION ET STATISTIQUES (suite)

➤ *Nombre des femmes dans la liste électorale (source : CNTDI)*

PROVINCE	RALE 2017-2018		RALE 2018-2019		RALE 2019-2020		RALE 2020-2021 (Provisoire)	
	ELECTEURS	FEMMES	ELECTEURS	FEMMES	ELECTEURS	FEMMES	ELECTEURS	FEMMES
ANTANANARIVO	3 335 745	1 606 413	3 418 338	1 647 010	3 480 781	1 678 274	3 554 769	1 712 861
ANTSIRANANA	703 133	335 621	719 973	343 260	749 636	358 166	757 777	361 859
FIANARANTSOA	1 811 150	799 977	1 847 144	816 030	1 878 999	833 276	1 898 970	840 659
MAHAJANGA	1 137 099	507 242	1 162 725	518 562	1 178 297	525 394	1 188 500	529 517
TOAMASINA	1 499 239	719 439	1 534 564	735 017	1 564 436	749 272	1 572 999	753 024
TOLIARA	1 416 653	591 842	1 471 895	621 062	1 528 984	652 471	1 543 502	661 373
<b>TOTAL</b>	<b>9 903 019</b>	<b>4 560 534</b>	<b>10 154 639</b>	<b>4 680 941</b>	<b>10 381 133</b>	<b>4 796 853</b>	<b>10 516 517</b>	<b>4 859 293</b>

### 3. PARTAGE SUR LE DERNIER CADRE DE CONCERTATION ET STATISTIQUES (suite et fin)

#### ❖ Situation et statistiques des élus

Accession au poste d'élus : en baisse

PRESIDENTIELLES 2013		PRESIDENTIELLES 2018		LEGISLATIVES 2013		LEGISLATIVES 2019		CONSEILLERS 2015		CONSEILLERS 2019		MAIRES 2015		MAIRES 2019		SENATORIALES 2016		SENATORIALES 2020	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1	0	1	0	121	30	125	26	10271	705	10063	744	1611	77	1567	91	35	7	11	1

### 4. ETAT DES LIEUX DE LA CONCEPTION DU DOCUMENT DE POLITIQUE

#### ❑ Défis de la CENI en matière de genre en son sein

Effectif des hommes nettement supérieur à celui des femmes suivant les statistiques - pas de politique claire ni de mesures spécifiques pour favoriser l'embauche des femmes

- ▶ 01-25% : Commissaires / Secrétariat Exécutif National
- ▶ 25-40% : Directeur et chef de service
- ▶ 25-40% : Professionnel, fonctionnaire, technicien ou autres
- ▶ 25-40% : Femmes agentes électorales dans les bureaux de vote lors d'une élection

#### 4. ETAT DES LIEUX DE LA CONCEPTION DU DOCUMENT DE POLITIQUE (suite et fin)

##### ❑ Défis de la CENI en matière de Genre dans son rôle d'OGE

- ▶ Motiver et mobiliser les décideurs politiques et les acteurs dans la promotion et surtout la mise en application des principes sur le « GENRE » prônés;
- ▶ Identifier et résoudre les difficultés ou blocages ce qui pourraient freiner la participation des femmes dans le processus électoral particulièrement en tant que candidates sur le plan :
  - ▶ Légal (la législation électorale)
  - ▶ Sociologique et culturel
  - ▶ Structurel et géographique

##### Exemples

- ✓ Désintéressement et interdiction des femmes à l'enrôlement par les autorités traditionnelles
- ✓ Enclavement et éloignement
- ✓ Eloignement des bureaux de vote
- ✓ Faible niveau d'instruction, déscolarisation précoce
- ✓ Barrière sociologiques et culturelles : Interdiction de prise de parole en public (discours) dans certaines localités, obligations familiales

#### 5. PERSPECTIVES : LES ACTIONS A REALISER A CT, MT ET LT)

##### ❑ A L'INTERNE

- ▶ Identification et désignation des points focaux GENRE à tous les échelons (siège, démembrements)
- ▶ Soumission du draft du « document de politique sur la promotion du genre » et du chronogramme de travail en AG
- ▶ Avancement de la conception du document avec l'accompagnement du RECEP
- ▶ Validation en Assemblée Générale
- ▶ Début de mise en œuvre de la politique avant la fin de l'année 2021
- ▶ **A L'EXTERNE:** Poursuite des activités avec les acteurs

## 5. PERSPECTIVES (suite et fin)

### □ LES ÉLÉMENTS DU DOCUMENT DE POLITIQUE

- ▶ Contexte et enjeux
- ▶ Objectifs
- ▶ Mécanisme institutionnel permettant à l'OGE d'identifier et de mettre en œuvre les approches qui éliminent les obstacles à la participation égale des hommes et des femmes au sein de l'OGE
- ▶ Stratégie et de mise en place d'un environnement favorable à l'intégration du genre au sein de l'OGE
- ▶ Dispositif organisationnel de mise en œuvre et de suivi des activités de la promotion du genre au sein de la CENI
- ▶ Démarche de partenariat genre avec les acteurs du processus électoral ou les organismes œuvrant dans le domaine (publics ou privés)
- ▶ Plan et outils de mise en œuvre

**Merci de votre aimable attention.**

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES TERRAIN  
ET DE PISTES D'ACTIONS  
(Cas du NIGER)

# PRESENTATION EXPERIENCES DU NIGER



*Panel présenté par Mme Katambé Mariama Commissaire, Responsable du  
Département Communication, Formation, Sensibilisation, Education Civique et  
Accréditation*

**RECEF Conférence du 15 Avril 2021**

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES  
TERRAIN ET DE PISTES D'ACTIONS  
(Cas du NIGER)



## PRESENTATION

I. Introduction

I. Contexte

I. Présentation

I. Conclusion

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES TERRAIN  
ET DE PISTES D' ACTIONS  
(Cas du NIGER)



• INTRODUCTION

Le Niger est un pays d'une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup>, où il y a une population de 21 000 000 habitants dont 51,1% de femmes.

C'est un pays à majorité musulmane. Mais malheureusement les femmes sont sous représentées dans les instances de prises à cause des préjugés socio culturels.

Donc, les structures féminines nigériennes sont toujours sur le qui vive pour réhausser cette représentation.

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES TERRAIN  
ET DE PISTES D' ACTIONS  
(Cas du NIGER)



• PRESENTATION

- Actuellement, a L'Assemblée Nationale, nous avons 50 femmes députés sur 166. Ce qui a fait que nous avons dépassé le quota de 25%, nous avons 30,1%.
- C'est une satisfaction total pour les postes électifs.
- Par contre au niveau administratif la lutte continue parce que dans ce 1<sup>er</sup> gouvernement de la 7<sup>ème</sup> république le quota n'est pas atteint, les organisations féminines continuent la lutte.

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES TERRAIN  
ET DE PISTES D'ACTION  
(Cas du NIGER)



• **PRESENTATION**

- Actuellement, à l'Assemblée Nationale, nous avons 50 femmes députés sur 166. Ce qui a fait que nous avons dépassé le quota de 25%, nous avons 30,1%.
- C'est une satisfaction totale pour les postes électifs.
- Par contre au niveau administratif la lutte continue parce que dans ce 1<sup>er</sup> gouvernement de la 7<sup>ème</sup> république le quota n'est pas atteint, les organisations féminines continuent la lutte.

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES TERRAIN  
ET DE PISTES D'ACTION  
(Cas du NIGER)



- Mais étant Responsable du « Département Communication, Formation, Sensibilisation, Education Civique et Accréditation » avec le concours du Président de la CENI et des partenaires, nous avons profité pour rehausser la représentation féminines au sein des postes électifs.
- L'astuce que nous avons utilisée est la suivante, nous avons fait des formations et des forums à l'endroit des femmes et des jeunes leaders, ce qui a permis beaucoup de dépôt de dossiers femmes et jeunes.

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES  
TERRAIN ET DE PISTES D'ACTIONS  
(Cas du NIGER)



• **CONCLUSION**

- Pour conclure, nous pouvons dire que la CENI a fait du bon travail au niveau des postes électifs d'une seule député en 1991 nous sommes arrivé à 50 au jour d'aujourd'hui. C'est une grande avancée et

LA LUTTE CONTINUE

---

MERCI POUR VOTRE  
AIMABLE  
ATTENTION



FORUM DES  
FEMMES  
AVEC LA  
PREMIERE  
DAME DU N  
IGER EN  
2015



## Annexe 4 : Présentation d'ECES



**FORUM**  
des femmes RECEF

**Les barrières à l'implication électorale des femmes : stéréotypes, valeurs, normes culturelles et religieuses**

**eces**  
CENTRE EUROPEEN  
D'APPUI ELECTORAL

Jeudi 15 Avril 2021



Introduction

- Les sociétés plus durables, plus démocratiques et plus paisibles ne peuvent être fondées que sur la participation entière et égale des femmes
  - Quel type d'implication?
    - Stéréotypes, valeurs, normes culturelles et religieuses - d'un pays à l'autre
  - Exemples de bonnes pratiques



**eces**  
CENTRE EUROPEEN  
D'APPUI ELECTORAL

## Quel type d'implication?

- Dans l'OGE
- A l'inscription électorale des femmes
- A la participation au scrutin
- Comme candidates



## Dans l'OGE

Pour que la politique soit institutionnalisée efficacement, elle doit toucher l'OGE dans son ensemble. Mais, ce n'est pas que les hommes décident d'intégrer les femmes. Ça devrait être une décision commune. Sinon, on risque de créer soit une frustration soit un mal adaptation au lieu de travail des femmes. Il faut aussi prendre en considération le fait que si les fonctions sont politiques, elles changent avec chaque élection.



## La participation au scrutin

Données disponibles – fichier électoral, fiche d'émargement etc.

La distance du bureau de vote

Les tâches quotidiennes (enfants, nourriture, agriculture)



### ANNEE DE DROIT DE VOTE DES FEMMES EN EUROPE\*

Année	Pays
1906	Finlande
1913	Norvège
1915	Danemark, Islande
1917	Pays-Bas
1918	Allemagne, Autriche, Estonie, Hongrie, Irlande (à 30 ans), Lettonie, Lituanie, Pologne, Royaume-Uni (à 30 ans)
1919	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Suède
1920	Albanie, République Tchèque, Slovaquie
1928	Grande Bretagne à 21 ans, Irlande (pour toutes les femmes)
1929	Roumanie
1931	Espagne
1944	France
1945	Italie, Croatie, Slovénie
1946	Macédoine, Yougoslavie
1947	Malte
1948	Belgique
1949	Bosnie-Herzégovine
1952	Grèce
1960	Chypre
1962	Monaco
1970	Andorre
1971	Suisse
1976	Portugal (droit de vote pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur en 1931, accordé à toutes en 1976)
1984	Liechtenstein
1993	Moldavie

Source : Union Interparlementaire / 2005



## Comme candidates

Moyens financiers

Un système électoral déficitaire

Manque d'appartenance

Violence à l'égard des femmes dans les élections



## Comme candidates

Classement	Pays	Chambre basse ou unique			
		Elections	Sièges	Femmes	% W
1	Rwanda	09.2018	80	49	61.3
2	Cuba	03.2018	605	322	53.2
3	<a href="#">Bolivie (Etat plurinational de)</a>	10.2014	130	69	53.1
4	Mexique	07.2018	500	241	48.2
5	Suède	09.2018	349	165	47.3
6	Grenade	03.2018	15	7	46.7
7	Namibie	11.2014	104	48	46.2
8	Costa Rica	02.2018	57	26	45.6
9	Nicaragua	11.2016	92	41	44.6
10	Afrique du Sud	05.2014	393	168	42.8



<https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=3&year=2021>



## Moyennes mondiales et régionales de femmes dans les parlements nationaux

Moyenne mondiale			
	Chambre unique ou chambre basse	Chambre haute	Toute chambres confondues
Total de parlementaires	38,757	7,405	46,162
Répartition par sexe connue pour	38,620	7,405	46,025
Hommes	28,752	5,568	34,320
Femmes	9,868	1,837	11,705
Pourcentage de femmes	25.5%	24.8%	25.4%

<https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=3&year=2021>

CENTRE EUROPEEN D'APPUI ELECTORAL

## Les stéréotypes

Les stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs, mais en ce qui concernent les femmes, même les stéréotypes positifs représentent une source de discrimination

**Hommes** - ambitieux, intelligents, actifs, autonomes, dominants et agressifs  
**Femmes** - sensibilité émotionnelle, la compassion, la sympathie et le souci des autres



## Les stéréotypes comme barrières

Les élections/la politique c'est une affaire pour les hommes

Prendre part dans les élections c'est trop dangereux  
(corruption, la violence, intimidation...)

Sociétés imprégnées de discriminations sexuelles: les femmes sont faibles

Les hommes font de meilleurs dirigeants que les femmes



## Les valeurs comme barrières

**Les hommes sont plus « valorisés » que les femmes:** l'écart de scolarisation entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes est immense, au niveau global et surtout dans les régions en développement.

**Les rôles** sont basés sur le genre (professions, emplois etc.)

Les interdictions sur la participation des femmes ont souvent l'origine dans la **culture tribale**

**Les codes sociaux** posent des limites sévères aux mouvements des femmes dans les espaces publics





## Les normes culturelles comme barrières

**Burkina** - Pour obtenir un certificat de naissance, les citoyens devaient être accompagnés de deux témoins, pour attester que leur naissance a eu lieu au pays. Toutefois, bien de femmes quittent leur village de naissance après le mariage, et y retourner pour trouver des témoins est une tâche décourageante.

**Liban** - les documents requis pour l'inscription sont ouvertement discriminatoires. Les femmes doivent présenter une preuve documentaire qu'elles ont complété leur éducation primaire, ce qui n'est pas demandé aux hommes.



## Les normes religieuses comme barrières

Interprétations conservatrices des lois religieuses



**Par eux-meme ou par les autres?**





## Les normes religieuses comme barrières

Dans certains pays musulmans, demander une pièce d'identité avec photo pose des problèmes aux femmes qui n'ont pas le droit d'être photographiées en portant le voile.

La réticence à se faire photographier et l'inconfort des hommes devant la prise de photo de leur femme et de leurs filles ont aussi été des obstacles à l'inscription électorale des femmes en Afghanistan.

En Ouganda, en vue des élections générales de 2006 les femmes se sont opposées à la demande de retirer leur voile pour se soumettre au nouveau système de reconnaissance faciale et digitale



## Les obstacles structurels comme barrières

Isolation sociale et l'exclusion de la vie en dehors du foyer (Guatemala)

Registre d'état civil problématique (Burkina)

Barrières linguistiques

Manque de document - un grand nombre de femmes ne possèdent pas des cartes d'identité, preuve documentaire de résidence (Zimbabwe) etc.

Le manque d'éducation et le haut taux d'analphabétisme



## Question



Plus difficile à briser:

Les obstacles  
structurels/administratifs?

Mentalité/stereotypes?



## Genre, élections, médias

Suisse - en 2015, les médias ont présenté les femmes et les hommes politiques candidats aux élections fédérales en évitant presque complètement les stéréotypes de genre.

### MAIS

Les femmes étaient nettement sous-représentées dans les textes et les images

La sous-représentation générale des femmes  ou, en d'autres termes, la surreprésentation des hommes dans les médias est un obstacle à la réalisation de l'égalité entre les sexes dans la vie politique et la société.





## Bonnes pratiques

**Suède** - les hommes parlementaires se sont servis de leur position de leader d'opinion pour changer les attitudes, à travers le réseau suédois des parlementaires hommes

**Espagne** - la participation des femmes à la prise de décision et leur représentation au Parlement représente plus de 30 %, dû à une démarche législative d'envergure

**Rwanda** - l'augmentation du nombre de femmes parlementaires, a travers des travaux du forum de militantes et au modèle de politiques élaboré

**Égypte** - la création du premier syndicat féministe égyptien



## Conclusions

- Malgré le rôle central joué par les femmes au niveau de la famille et de la société et leur contribution au développement, elles ont été exclues de la vie politique et du processus de prise de décisions
  - Les traditions culturelles et les convictions religieuses ont contribué à limiter les femmes à des activités d'ordre privé et à les empêcher de participer activement à la vie publique





Gardons contact 😊



Merci pour votre attention

